



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFET DE L'INDRE**  
-----

**Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre**

**Arrêté n° 2016 /SDIS/ 4 du 05 FEV. 2016**

**Portant inscription sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers de l'Indre,  
pour participation aux missions opérationnelles de la CMIR**

**LE PREFET DE L'INDRE**

**Chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;  
VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
VU le décret n°2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;  
VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;  
VU l'arrêté du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;  
VU le règlement opérationnel du SDIS de l'Indre ;  
VU l'arrêté ministériel du 20 décembre 2006 fixant le guide national de référence relatif au risque radiologique ;  
VU l'avis du conseiller technique départemental ;  
SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : les sapeurs-pompiers dont les noms suivent ont été déclarés aptes à participer aux opérations de l'équipe risque radiologique de l'Indre pour un an à compter de la date de signature du présent arrêté.

<b>EMPLOI</b>	<b>GRADE - NOM - PRENOM</b>	<b>QUALIFICATION</b>
Conseiller technique départemental par intérim	Capitaine BOITTIN Samuel	RAD 3
Chef de la CMIR	Commandant KOWALSKI Isabelle	RAD 3
	Lieutenant 1 <sup>ère</sup> cl CHICAULT Thierry	RAD 3
Chef d'équipe intervention	Capitaine FABRE Pierre	RAD 2
	Lieutenant 1 <sup>ère</sup> cl PICHON Romain	RAD 2
	Adjudant-chef DEMURTAS Jean	RAD 2
	Adjudant-chef GAGNERAULT Pascal	RAD 2
	Adjudant-chef PINARDON Christophe	RAD 2
	Sergent-chef PENNEROUX Aurélien	RAD 2
	Caporal THOMAS Cyril	RAD 2

Chef équipe reconnaissance	Capitaine PEUVEL Thierry	RAD 1
	Adjudant BATARDIERE Emmanuel	RAD 1
	Adjudant BERNATAS David	RAD 1
	Sergent-chef CHEVALLIER Philippe	RAD 1
	Caporal-chef DUL Sandrine	RAD 1
	Caporal LATOUR Sylvain	RAD 1
Equipier reconnaissance	Sapeur 1 <sup>ère</sup> cl. REGIBIER Romain	RAD 1

**Article 2 :** le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du S.D.I.S.



**Alain ESPINASSE**